

Ce mardi 23 février 2021 s'est tenue une webconférence : « Mixité sociale et ségrégation résidentielle : comment la France évolue-t-elle ? » organisée par France Stratégie.

L'introduction de cette webconférence a été menée par **Madame Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement.**

Ce séminaire visait à répondre à **deux grandes questions** :

- **Comment se répartissent les différentes catégories de population sur le territoire ?**
- **La mixité sociale est-elle moins forte ou plus forte que dans les années 1990 ?**

Qu'est-ce que la ségrégation résidentielle ?

Il s'agit du **caractère inégal de la répartition spatiale de la population**. Ce phénomène peut être **subi** (dans ce cas on parle de relégation), **ou choisi** (dans ce cas cela relève de l'entre-soi).

La ségrégation résidentielle **désigne l'inégale répartition dans l'espace urbain de différentes catégories de population**. Elle peut résulter de choix individuels, motivés par la recherche d'un **entre-soi**, ou de phénomènes de relégation, liés notamment aux prix des logements.

L'étude menée par France Stratégie portait sur des unités urbaines de plus de 100 000 habitants. Il a été décidé par les chercheurs de faire une **analyse inter-quartiers** des ségrégations résidentielles **en croisant plusieurs dimensions : âge, catégorie socio-professionnelle, statut d'activité, statut d'occupation, origine migratoire, niveau de vie...** L'étude s'appuie sur la base SAPHIR de l'Insee, ainsi que sur les données fiscales de l'Insee et de la DGFIP.

Principaux résultats

Parmi les résultats présentés par France Stratégie, il apparaît que **les 0-18 ans, enfants de cadres, et que les 0-18 ans enfants d'immigrés sont particulièrement ségrégués.**

A Paris, la ségrégation, ou l'entre-soi, des cadres et des chefs d'entreprise est plus élevée que sur le reste du territoire. Dans l'agglomération parisienne, la ségrégation des ouvriers et des employés a également augmenté. Sur le reste du territoire, elle a tendance à baisser pour les cadres et à rester stable pour les ouvriers et employés.

De façon générale sur le territoire, l'étude pointe que les « **10% des ménages les plus aisés sont répartis de manière aussi peu homogène que les 10% les plus pauvres** ».

L'étude a également établi des liens entre ségrégation et origine migratoire :

- Les immigrés d'origine européenne et leurs enfants sont répartis de façon très homogène entre les quartiers des différentes unités urbaines
- **Les immigrés d'origine extra-européenne et leurs enfants sont beaucoup plus inégalement répartis** (cependant un peu moins inégalement en 2015 que dans les années 1990)

Les ménages avec un niveau de vie médian ne sont pas ségrégués selon l'étude.

Une meilleure répartition des logements sociaux sur le territoire

L'étude constate que les **logements sociaux sont de mieux en mieux répartis sur le**

territoire. Une répartition plus homogène des logements sociaux qui serait due aux effets de la **loi SRU** (loi Solidarité et renouvellement urbain votée en 2000) et des **programmes de rénovation urbaine menés par l'ANRU** (l'Agence nationale pour la rénovation urbaine).

Entre 1990 et 2017, l'indice de ségrégation des logements sociaux a perdu 12 points mais il reste élevé aujourd'hui encore.

Concernant les communes très déficitaires en logement social, elles ont commencé à rattraper leur retard dans les années 2010. Pour plus d'informations, consultez notre [article](#) [1], sur les effets de la loi SRU vingt ans après son adoption.

Absence de lien entre meilleure répartition des logements sociaux sur le territoire et augmentation de la mixité sociale

Les conclusions de France Stratégie **pointent l'absence de lien entre la meilleure répartition des logements sociaux et une répartition plus homogène des plus modestes entre quartiers.** Autrement dit, la meilleure répartition des logements sociaux n'a pas d'effet sur la mixité sociale.

Ainsi, la répartition **des 20% les plus modestes entre quartiers est stable entre 2012 et 2018 quelle que soit l'échelle étudiée.**

Une explication générale de ce phénomène ne peut pas être fournie à ce jour mais France Stratégie invoque plusieurs pistes de réflexion :

- **L'exclusion des plus modestes du parc de logements privés**
- La construction de **nouveaux logements sociaux dans des quartiers où il y en avait peu mais où de nombreux ménages modestes vivaient déjà**
- **Les logements sociaux construits dans les quartiers aisés accueillent relativement moins d'individus à revenus modestes que ceux construits dans les quartiers pauvres**
- **Les nouveaux logements sociaux sont attribués à des ménages qui habitent déjà le quartier ou à proximité**

Globalement, il y a donc peu de circulation de population entre les quartiers. Afin de pallier ce phénomène, France Stratégie appelle à **pousser la réflexion autour des attributions des logements sociaux.**

A ce propos, la ministre déléguée au logement, Emmanuelle Wargon, a précisé que **les questions d'attribution des logements sociaux seront abordées dans le projet de loi 4D** « différenciation, décentralisation, déconcentration, décomplexification » qui doit être présenté en conseil des ministres au printemps.

Création d'une plateforme interactive pour observer les ségrégations résidentielles

France stratégie a créé une [plateforme interactive](#) [2] afin d'observer les évolutions des ségrégations résidentielles entre 1968 et 2017. Cette plateforme a été pensée pour être utile à différents publics et notamment à **destination des collectivités territoriales.**

Cet outil permet de connaître la composition sociale des 55 unités urbaines de plus de 100 000 habitants répertoriées sur le site. Elle permet également d'**étudier le niveau de vie des quartiers, la ségrégation et la concentration des habitants au sein d'une zone, les écarts entre quartiers, entre unités urbaines** etc...

Il est possible de mener des comparaisons entre quartiers, mais également entre différentes périodes pour un même quartier.

La webconférence est disponible en replay sur [Youtube](#) [3] et sur le [site de France Stratégie](#) [4]

Pour aller plus loin



Quelle évolution de la ségrégation résidentielle en France ?

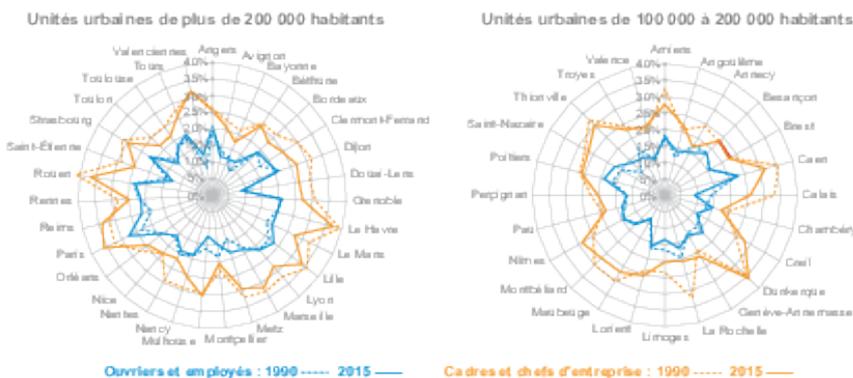
La ségrégation résidentielle désigne l'inégale répartition dans l'espace urbain de différentes catégories de population. Elle peut résulter de choix individuels, motivés par la recherche d'un entre-soi, ou de phénomènes de relégation, liés notamment au prix des logements. Comment a-t-elle évolué sur le long terme ? Cette note passe au crible les 55 unités urbaines de France métropolitaine de plus de 100 000 habitants entre 1990 et 2015, à partir de données du recensement. Un outil de visualisation spécialement conçu permet de comparer ces unités urbaines – entre elles et dans le temps – avec toutes leurs spécificités et pour différentes catégories de populations¹.

On observe d'abord que les cadres et chefs d'entreprise sont une fois et demie plus inégalement répartis que les ouvriers et employés. Dans l'agglomération parisienne, cette ségrégation résidentielle a augmenté pour les uns comme pour les autres. Ailleurs, elle a baissé en moyenne pour les cadres et est restée stable pour les ouvriers et employés. Moins nombreux, ces derniers vivent moins souvent dans un quartier où ils sont majoritaires (un sur deux en 1990, un sur trois en 2015) ; à l'inverse, une part croissante de cadres vit dans un quartier à majorité de cadres (0,1 % en 1990, 14 % en 2015). Par ailleurs, les 10 % des ménages les plus aisés sont répartis de manière aussi peu homogène que les 10 % les plus pauvres – sauf à Paris où les plus riches sont particulièrement ségrégués.

Les immigrés d'origine européenne ont un indice de ségrégation faible et stable dans le temps. Ceux d'origine extra-européenne, et sur tout leurs enfants, sont nettement plus ségrégués, mais moins en 2015 qu'en 1990. Du fait de la hausse de leurs effectifs, les enfants vivant avec au moins un parent immigré extra-européen résident plus souvent dans des quartiers où ils sont majoritaires parmi les moins de 18 ans (38 % en 2015, contre 17 % en 1990). Mais ceux qui vivent avec deux parents immigrés non-européens – dont la part est stable dans le temps – résident rarement et de moins en moins souvent dans un quartier où ils sont majoritaires (4 % en 2015, contre 10 % en 1990).

Enfin, le parc HLM apparaît moins inégalement réparti sur le territoire en 2015 qu'en 1990, avec un indice de ségrégation qui baisse de dix points de pourcentage en moyenne. Toutefois, l'effet du parc HLM sur la ségrégation résidentielle est incertain : le parc s'est un peu diffusé sur le territoire, tout en restant inégalement réparti, et a accueilli sur la période une part croissante des ouvriers/employés et des immigrés.

Indices de ségrégation des ouvriers/employés et des cadres/chefs d'entreprise de 25-54 ans en 1990 et 2015



Lecture : dans l'unité urbaine de Paris, l'indice de ségrégation des ouvriers et employés est de 28 % en 2015, contre 24 % en 1990 (en bleu). Autrement dit, il faudrait que 28 % des ouvriers et employés de 25 à 54 ans changent de quartier de résidence pour que leur poids parmi les 25-54 ans soit le même d'un quartier à l'autre.
 Source : calculs France Stratégie, d'après la base Saphir de l'Insee

1. Cet outil est consultable en ligne. Voir aussi le document de travail : Botton H., Cusset P.-Y., Dherbécourt C. et George A. (2020), « L'évolution de la ségrégation résidentielle en France : 1990-2015 », Document de travail, n° 2020-XX, France Stratégie, juillet.

Hugo Botton,
 Pierre-Yves Cusset,
 Clément Dherbécourt
 et Alban George

Département Société et politiques sociales

La Note d'analyse est publiée sous la responsabilité éditoriale du commissaire général de France Stratégie. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.

résidentielle en France ?

Poids : 2.17 Mo

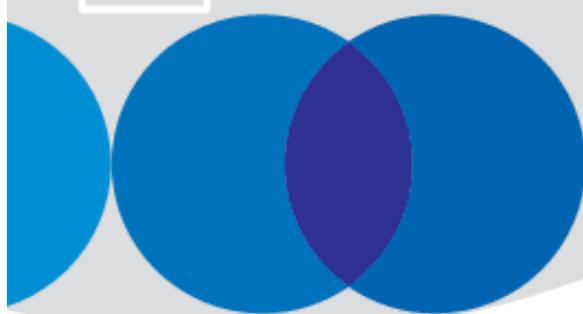
[Téléchargement](#) [5] [Favoris +](#) [6]

Document de travail

N° 2020-09
juillet

L'évolution de la ségrégation résidentielle en France : 1990-2015

Hugo Botton
Pierre-Yves Cusset
Clément Dherbécourt
Alban George



www.strategie.gouv.fr

Les documents de travail de France Stratégie présentent les travaux de recherche réalisés par ses experts, seuls ou en collaboration avec des experts extérieurs. L'objet de leur diffusion est de susciter le débat et d'appeler commentaires et critiques. Les documents de cette série sont publiés sous la responsabilité éditoriale du commissaire général. Les opinions et recommandations qui y figurent engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du Gouvernement.

1990-2015

Poids : 4.41 Mo

[Téléchargement](#) [7] [Favoris](#) ± [6]

Dates: Jeudi 4 mars 2021 - 15:30

URL de la source (modifié le 24/05/2023 - 15:19): <https://www.irev.fr/node/237111/webconference-mixite-sociale-et-segregation-urbaine-comment-la-france-evolue-t-elle>

Liens

[1] <https://irev.fr/thematiques/discriminations-egalite-laicite/discriminations/quoi-de-neuf/actualites/larticle-55-de>

[2] https://francestrategie.shinyapps.io/app_seg/

[3] [https://www.youtube.com/watch?v=L-3n1H4\]_xw&feature=emb_title](https://www.youtube.com/watch?v=L-3n1H4]_xw&feature=emb_title)

[4] <https://www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-mixite-sociale-segregation-residentielle-france-evolue-t>

[5] <https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fs-2020-na92-segregation-juillet.pdf>

[6] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[7] <https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fs-2020-dt09-segregation-juillet.pdf>